

5G : les ondes de la colère

TÉLÉCOMS// Les mouvements d'opposition à la 5G grossissent. Les critiques sanitaires et environnementales s'additionnent. Jamais la 3G ou la 4G n'avaient fait l'objet d'un tel rejet préalable. Les autorités surveillent cette fronde comme le lait sur le feu, à quelques semaines des enchères pour les fréquences.

Sébastien Dumoulin

@sebastiendmln

Lundi 2 mars, place du Palais-Royal à Paris. La pluie glisse sur les vitres de la salle du contentieux du Conseil d'Etat. Une trentaine de personnes ont pris place dans cette grande pièce. Celle où Molière a été pris d'un malaise le 17 février 1673, en pleine représentation du « Malade imaginaire ».

Un malaise, c'est précisément ce que les associations Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques) et Agir pour l'environnement veulent éviter aux Français.

Elles sont venues demander à la plus haute juridiction administrative du pays de stopper la 5G – et plus précisément les enchères pour les fréquences prévues en avril –, au vu des risques sanitaires et environnementaux liés à la nouvelle génération de réseaux mobiles.

Assis sous la grande allégorie de la Justice, le président, Thierry Tuot – en costume sombre égayé par une élégante cravate rayée bleu-blanc-rouge – interroge les parties. A sa droite, les avocats et représentants des associations. A sa gauche, ceux du ministère de l'Economie. Pile de dossiers contre pile de dossiers.

La scène est inédite. Jamais depuis trente ans que la téléphonie mobile et ses milliers d'antennes se sont installées dans le paysage hexagonal, la grogne anti-ondes ne s'était invitée au Conseil d'Etat. Et cela n'a rien d'anodin.

« *Beaucoup de gens vous disent : "Mais ça sert à quoi, la 5G ? Qu'est-ce que c'est encore que cette technologie qui va encore griller la planète et servir les intérêts des entreprises privées et nous rendre esclaves avec une économie de surveillance ?"*

J'exagère un peu. Mais c'est quelque chose qu'on entend de plus en plus, pointait en janvier Sébastien Soriano, le président de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) à l'occasion de ses vœux. *En tout cas, jamais sur la 4G on aurait entendu une telle chose.* »

Sur les réseaux sociaux, la fronde est palpable.

Il y a les inévitables théories farfelues, comme celle qui assure que l'épidémie de coronavirus cache des ravages secrets de la 5G. Et des critiques plus sérieuses. Les groupes « Stop 5G » émaillent Facebook. Certaines publications y sont partagées par des milliers d'internautes, comme le post de l'astrophysicien Aurélien Barrau de mars 2019, intitulé « La 5G tue ».

Une pétition en ligne a réuni près de 70.000 signatures pour demander un moratoire au gouvernement. « *Nous avons du mal à quantifier les mouvements anti-5G*, explique une source à Bercy. *Ce qui est sûr, c'est qu'avec les réseaux sociaux, ces mouvements ont une caisse de résonance qui n'existait pas il y a dix ans au moment où la 4G a été lancée.* »

Manifestations éparses

Seule consolation pour les autorités, les manifestations dans la rue sont plus sages. Fin janvier, une journée mondiale de mobilisation contre la 5G a vu des dizaines de personnes se rassembler dans plusieurs villes françaises. Des banderoles ont été suspendues à plusieurs ponts à Nantes, des messages écrits dans le sable sur la plage

de Saint-Malo, une projection vidéo organisée à Carpentras...

Mais ce ne fut pas le grand soir. « *Les plus concernés, ce sont les électrohypersensibles. Pour aller manifester en ville, c'est un peu compliqué* », plaide Sophie Pelletier, la présidente de Priartem, elle-même affectée depuis dix ans par une intolérance aux champs électromagnétiques, qui toucherait, selon l'association, quelques pourcent de la population. « *Tous ne sont pas atteints au même stade. Certains se plaignent de migraines, font de la tachycardie. Et cela va jusqu'à l'arrêt de travail ou l'obligation de quitter son logement dans des conditions brutales.*

Dans les pires des cas, les gens deviennent nomades. Ce sont des quasi-SDF, dans des camions. Franchement, c'est très dur. »

L'association milite depuis vingt ans sur le sujet. « *On désespérait que ça monte au cerveau* », reconnaît Sophie Pelletier. L'écho des préoccupations liées à la 5G dans l'opinion a regonflé les troupes.

D'autant plus qu'à l'étranger, des mouvements similaires fleurissent. **A ce jour, la Suisse est le pays où la fronde anti-5G a été la plus forte**, rassemblant des milliers de personnes dans les rues. L'été dernier, une antenne mobile a même été sabotée à l'explosif dans la banlieue de Lausanne. Les trois opérateurs de la Confédération, qui avaient acheté les nouvelles fréquences radio pour près de 360 millions d'euros il y a un an, comptaient aller très vite et couvrir 90 % du territoire en 5G, fin 2019. Ils en sont très loin. Les recours et les moratoires locaux ont eu raison de leur enthousiasme. Mi-février, Berne a même reporté indéfiniment l'établissement de nouveaux seuils limites d'émission des antennes, bridant de facto les réseaux 5G.

En France, les autorités n'auront pas ce problème à gérer. Comme **dans toute l'Europe, les seuils d'émission sont déjà dix fois supérieurs aux limites suisses** et n'ont pas vocation à changer. Ce qui ne rassure pas Sophie Pelletier. « *Les normes censées nous protéger sont entre 40 et 60 volts par mètre*, explique la présidente de Priartem.

Mais certaines personnes réagissent à 20 millivolts par mètre. Nous sommes plusieurs à sentir lorsque des avions passent audessus de nos têtes, ce qui représente une dizaine de millivolts par mètre. » Peu importe la stabilité des normes d'exposition, les opposants à la 5G exigent des preuves d'innocuité.

Tumeurs cérébrales

Cette question de l'effet des ondes électromagnétiques sur la santé n'est pas nouvelle. **Depuis vingt ans, de multiples études s'y sont intéressées. Aucune n'a conclu à des dommages probants. Mais aucune n'a formellement exclu tout risque.**

Au contraire, dès 2013, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pointait des effets – avec des éléments de preuve limités – **sur le sommeil, la fertilité ou les performances cognitives chez les animaux et sur les risques de certaines tumeurs cérébrales chez l'homme.** Et depuis 2011, le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) classe les ondes du téléphone mobile « **cancérogènes possibles** »... au même titre que le talc, l'huile de coco ou certains cornichons.

Cela n'a pas empêché la multiplication, encadrée, des antennes 2G, puis 3G et 4G. Et personne n'en est mort, ni même tombé officiellement malade. Mais **qu'en sera-t-il avec la 5G ?**

L'Anses reconnaît, dans un rapport préliminaire publié en octobre, **que les scientifiques n'en savent rien.** Les antennes 5G vont émettre sur deux bandes de fréquences nouvelles – 3,5 GHz d'abord, puis 26 GHz dans quelques années – plus élevées que celles utilisées jusqu'alors (entre 0,7 et 2,6 GHz). La bande la plus haute est mieux connue, car elle sert aux scanners corporels dans les aéroports. Mais pour l'autre, l'agence déplore « *un manque important, voire une absence de données relatives aux effets biologiques et sanitaires potentiels* ».

Les scientifiques publieront un rapport plus fourni... en 2021.

« *Pourquoi ne pas attendre d'en savoir plus ?* », plaident en substance les associations. D'autant qu'une autre spécificité de la 5G pose question. La technologie reposera sur des antennes « actives ». Au lieu d'envoyer un signal qui rayonne à 360° en permanence comme un lampadaire, elles n'émettront qu'en direction de l'utilisateur lorsqu'il échangera des données, à la façon d'un spot dans une salle de spectacles. Cette exposition, moins constante mais plus concentrée, aura-t-elle une incidence ? Là encore, impossible à dire.

Le débat aurait pu s'arrêter là – comme pour les générations précédentes de réseaux mobiles – si une deuxième inquiétude majeure concernant la 5G ne s'était ajoutée aux craintes sanitaires. Celle sur son impact environnemental. Dans une tribune publiée fin février dans « Le Monde », près de 1.000 scientifiques de différentes institutions (Inra, CNRS, CNAM, Irap, Ined...) s'insurgeaient : « **Continuer à promouvoir des technologies superflues et énergivores comme la 5G ou la voiture autonome est irresponsable à l'heure où nos modes de vie doivent évoluer vers plus de frugalité.** » Leurs voix faisaient écho à une autre, publiée début janvier, par **The Shift Project**, un think tank spécialisé dans la transition énergétique. Les auteurs chiffraient à **10 TWh la consommation supplémentaire d'énergie** pour les opérateurs mobiles d'ici à cinq ans à cause de la 5G, soit **2 % de la consommation annuelle française**. « *Je n'ai pas souvenir d'une décision qui ait une telle incidence, s'alarme Stephen Kerkhove, délégué général d'Agir pour l'environnement. Et tout ça pour augmenter la bande passante pour le streaming ! Est-ce que cela justifie le coût économique, environnemental et sanitaire ?* »

Brider la consommation

Du côté des opérateurs, on explique que la 5G est nécessaire si l'on veut éviter que la 4G sature à brève échéance. Et l'on conteste les chiffres avancés, arguant que les nouvelles antennes seront moins énergivores... à volume de données constant. « *Le problème du numérique, c'est précisément la surconsommation, s'émeut Hugues Ferreboeuf, du Shift Project. Comment faire pour que le trafic de données augmente moins vite ? On ne peut plus se permettre de raisonner à travers l'abondance. Si le minimum acceptable, c'est la 4G, OK. Déployons-la partout. Mais abstenons-nous du superflu ! Réservons la 5G à certains usages bien précis. On n'en a pas besoin sur des milliers de kilomètres de routes départementales.* »

Plus encore que la question d'une possible nocivité des ondes, cette critique porte. Sébastien Soriano reconnaît lui-même que l'Arcep a sans doute été trop « **techno béate** » par le passé et travaille à la création d'un baromètre vert pour les télécoms. **Même chez Orange, des salariés remettent ouvertement en cause, sur les réseaux de communication internes, la nécessité de déployer la 5G. Un comble pour un opérateur mobile.** « *Il y a un vrai débat politique : faut-il brider la consommation des gens ? On pense qu'il est préférable de les responsabiliser* », explique-t-on à Bercy. *On a tous appris à l'école qu'il fallait trier ses déchets, privilégier une conduite douce en voiture ou fermer l'eau quand on se brosse les dents. Il faut une éducation au numérique.* »

Reste que, pour l'instant, **sur les questions environnementales comme sur les questions de santé, l'administration garde un silence prudent.** « *La communication institutionnelle, c'est contre-productif, regrette-t-on au ministère. Plus on fait de spots TV, plus on alimente la théorie du complot.*

»

Et ce n'est pas fini. Une pétition en ligne a déjà recueilli 9.000 signatures pour stopper... la 6G.